Baisse de 42% en 2010 du taux de mortalité des mères et des enfants à l'accouchement

Santé

Posté par: Visiteur
Publié le : 08-11-2010 23:47:24

Les participants à une rencontre organisée, dimanche soir à Rabat, ont relevé une baisse de 42% en 2010 du taux de mortalité des mères et des enfants à l'accouchement.

Lors de cette rencontre organisée par le secrétariat régional de l'Union socialiste des forces populaires (USFP) de la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer sur le thème : "la couverture médicale et la mortalité des mères et des enfants à l'accouchement", Zoubida Bouayad, présidente du groupe socialiste à la Chambre des conseillers a rappelé les grandes lignes de la stratégie nationale de lutte contre la mortalité des mères et des enfants à l'accouchement adoptée par le ministère de la Santé. Elle a précisé que ce phénomène est aggravé par le manque d'infrastructures et l'insuffisance des ressources humaines.

Elle a souligné la nécessité de consentir davantage d'efforts pour réduire l'acuité de ce phénomène notamment par le recrutement de médecins spécialisés et la création d'unités mobiles d'accouchement.

De son côté, Abdelaziz Adnane, directeur général de la caisse nationale des organismes de prévoyance sociale (CNOPS) a insisté sur la nécessité d'adopter une nouvelle stratégie de couverture médicale dans le sens de son élargissement et une initiative nationale pour lutter contre la mortalité des femmes et des enfants à l'accouchement, ainsi que d'élaborer une nouvelle carte sanitaire pour une meilleure prise en charge régionale des besoins de santé.

Pour sa part, Nadia Belkari, déléguée de la santé à la région du Gharb-Chrarda-Benihssen, a indiqué que la mortalité des mères et des enfants à l'accouchement concerne tous les acteurs de la société, précisant que ce phénomène est du à la fois à des facteurs socioculturels, notamment le cercle familial et des facteurs économiques liés aux infrastructures et aux moyens.

Elle a rappelé que le taux de mortalité des femmes âgées de 19 à 49 ans a atteint l'année dernière 40% (2317), précisant que le Maroc a réalisé des résultats importants durant l'année en cours en diminuant ce taux grâce à la gratuité d'accès au traitement, à l'amélioration des conditions de prise en charge des femmes enceintes, au contrô le médical systématique et à la prise de conscience sociale.

Elle a également rappelé l'affectation récemment de 689 sages-femmes dans différentes régions du Royaume, la création de 518 centres d'accouchement, de 90 centres de maternité et de 3 nouveaux centres de réanimation à Agadir, Settat et Oujda, ainsi que l'augmentation des postes de formation des médecins et du personnel paramédical et le soutien des patientes.
MAPF